

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion vendredi 31 janvier 2014 à 20 h 30

Le trente et un janvier deux mille quatorze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie., Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ,

Absent :

Excusé : Mr DUMEAU, Mr ALADEL

Date de convocation: 27 janvier 2014

Date d'affichage: 27 janvier 2014

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

2014-0005 Délibération Entrée piscine à puy l'évêque:

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de contribuer aux entrées piscines des enfants de CASSAGNES scolarisés au RPI MONTCABRIER, ST MARTIN LE REDON .

Après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire cette dépense au budget de fonctionnement de 2014 pour l'année 2014.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le